

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration Dossier complet le Nº d'enregistrement Date de réception 1. Intitulé du projet Extension du site existant BARILLA sur la commune de Montierchaume (construction d'une nouvelle unité de production) 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire 2.1 Personne physique Prénom Andrea LOSI Nom 2.2 Personne morale **BARILLA France** Dénomination ou raison sociale Monsieur Andrea LOSI Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Forme juridique SAS à associé unique **RCS / SIRET** 0 0 0 8 1 4 3 3 2 2 5 Joianez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Rubrique(s) applicable(s) du l'ableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique N° de rubrique et sous rubrique L'opération crée une surface de plancher de 11 706 m2 36 4 Caractéristiques générales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet Réalisation d'une unité de production de boulangerie - viennoiserie sur le site actuel BARILLA France dans la ZI de la Malterie sur la commune de Montierchaume. Cette extension comprendra un hall de production, une zone préparation des recettes, des zones de stockage, des locaux annexes / maintenance, des bureaux, des locaux sociaux, des locaux techniques. l'ensemble représentera une surface de plancher de 11 706 m2.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le site actuel dispose déjà de lignes de fabrication de produits de boulangerie - viennoiserie. Le projet permettra le transfert de lignes de fabrication présentes sur le site de Châteauroux. Ce rapprochement permettra de limiter les navettes entre le site de Châteauroux et le site de Montierchaume pour le stockage de produits finis.

Le site est actuellement soumis à autorisation d'exploiter pour la rubrique 2220 (préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine végétale). Suite à la mise en place du projet, aucune modification du classement au titre des ICPE ne sera réalisée. Un porter à connaissance a été réalisé et déposé auprès des services instructeurs.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux nécessaires à la réalisation du projet sont envisagés de avril 2014 à février 2015.

Ils consisteront à réaliser un ouvrage de type industriel décomposé en 2 volumes :

- un hall industriel composé d'une structure de type charpente métallique, de façades revêtues d'un bardage métallique et d'une couverture de type étanchéité multi-couches sur bacs acier
- un ensemble regroupant les bureaux / locaux sociaux / locaux techniques composé d'une structure de type maçonnerie, de façades revêtues d'un bardage métallique et d'une couverture de type étanchéité multi-couches sur bacs acier ou support béton en fonction de la nature des locaux

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les activités de l'extension du site seront la fabrication de produits de boulangerie - viennoiserie avec les phases suivantes:

- livraison des matières premières
- stockage en magasin ou silo
- préparation des ingrédients
- pétrissage et mélange mécanique
- pesage division pâte
- façonnage
- mise en moule
- étuvage (fermentation)
- cuisson en continu dans un four
- refroidissement à température ambiante
- conditionnement sous film plastique
- mise en carton
- palettisation
- stockage sur la plateforme logistique existante.

La décision de l'autorité administra dossier(s) d'autorisation(s).	tive de l'Etat competente en ma	tière d'environnement devra être jointe au(x)
Le projet n'est soumis à aucune procédure d'a cause l'arrêté préfectoral actuel. Un porter à c	utorisation. En effet, les modifications appoi onnaissance a été réalisé et est en cours d'i	rtées au site existant ne sont pas de nature à remettre en instruction auprès de la DDCSPP.
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu	re d'autorisation ce formulaire est re	mpli
Permis de construire		
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	rojet et superficie globale (assiette) de	l'opération - préciser les unités de mesure utilisées
Grande	urs caractéristiques	Valeur
surface terrain surface plancher existante avant travaux surface plancher créée dans le cadre du proje surface plancher supprimée dans le cadre du surface plancher totale existant + projet surface voiries créées dans le cadre du proje	projet	146 510 m² 24 841 m² 11 706 m² 100 m² 36 447 m² 9 920 m²
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'impiantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. 1 ° 44 ' 41 " E Lat. 16 ° 51 ' 04 " N
ZI La Matterie 36 130 MONTIERCHAUME	Point de départ :	d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°;  Long ° ' " Lat ° ' "  Long ° ' " Lat ° ' "
<ul> <li>4.7 S'agit-il d'une modification/extens</li> <li>4.7.1 Si oui, cette installation ou cet</li> <li>4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été</li> <li>4.8 Le projet s'inscrit-il dans un progra</li> <li>Si oui, de quels projets se compose</li> </ul>	couvrage a-t-il fait l'objet d'une étuc Etude d'impact octobre 2001 arrêté profectoral le 5/07/ Dépôt porter à connaissance Dépôt porter à connaissance Imme de travaux ?	ie d'impact ? Oui X Non - dépot dossier d'autorisation 7/11/2001

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

	haresteelikki		onnementale de la zone d'implantation envisagée								
5.1 Occupation des sols  Quel est l'usage actuel des sols	s sur le	lleu de	votre projet ?								
Le terrain est actuellement composé d											
Existe-t-il un ou plusieurs doct concernés) réglementant l'occ	ument	s d'urb on des s	anisme (ensemble des documents d'urbanisme oui X Non								
Sí oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le  ou les règlements applicables à la zone du projet	pprobation : cisez le ou les plements applicables à										
environnementale ?	dans l	<b>a zone</b> (	ens utiles, notamment à partir des informations dispenietes sur le site inferner								
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?								
dans une zone naturelle											
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X									
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de		X									
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?											
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?  en zone de montagne?		X									

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	
d'un site Natura 2000 ?		×	La zone NATURA 2000 la plus proche se situe à plus de 2 km au Sud-Ouest du projet. Il s'agit de la "Vallée de l'Indre" (ZSC Directive Habitat FR 2400537). Le projet n'aura aucum impact sur cette zone naturelle. En effet, aucun rejet ne s'effectuera directement dans l'Indre.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
dans un site inscrit ou classé?		X)	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		x	
dans un site ou sur des sols pollués?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques?  si oui, est-il prescrit ou approuvé?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	

### 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines o	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	Le projet n'engrendrera pas de prélèvement direct d'eau. Il sera raccordé au réseau public d'alimentation en eau potable. La consommation en eau du projet est estimé à 17 110 m3.
Ressources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
RESSOURCES	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol?		X	le projet sera équilibré en déblais/remblais. Cependant, il sera nécessaire d'apporter d matériaux de carrières pour les corps de fabrication de dallage et de chaussées.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	Le site est actuellement une parcelle agricole.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		[X]	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Le projet se situera dans des espaces agricoles. Toutefois ces espaces sont classés en zone d'urbanisation future dans le PLU.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	П	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de volsinage	Est-il source de bruit ? Est-il concemé par des nuisances sonores ?	×		Les bruits générés par l'activité du site ne seront pas de nature à engendror des nuisances importantes (installations bruyantes en intérieur des bâtiments). En fonctionnement, le site devra respecter la réglementation applicable: soit 70 dB(A) de jour et 60 dB(A) de nuit en limite de propriété.
	Engendre-t-il des odeurs ?  Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	IX.	[X]	Odeur de cuisson des pains comme actuellement
	Engendre-t-il des vibrations ?		(X)	
	Est-il concerné par des vibrations ?	4	X	

	Engendre-t-li des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	x	Les émissions tumineuses du site seront constituées par les éclairages extérieurs. Ces derniers seront limités aux seuls besoins du site en matière de sécurité de fonctionnement: éclairage des voiries et surveillance des abords.
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X		Les effluents gazeux seront constitués par les rejets des chaudières et des fours de cuisson. Une cheminée sera mise en place pour les rejets des chaudières et des extractions seront mises en place pour les rejets des fours. Les installations seront de faible puissance et les rejets seront de même type qu'actuellement.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques? Si oui, dans quel milieu?	X		Les rejets du site seront composés des eaux pluviales et des eaux usées industrielles. Les eaux pluviales seront rejetées au réseau d'eaux pluviales publics. Les eaux usées industrielles seront rejetées au réseau public d'eaux usées pour être traitées dans la station d'épuration de Châteauroux.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inert <b>es,</b> dangereux ?	X		Les eaux usées industrielles sont envoyées à la station d'épuration de Châteauroux. Les déchets produits sur le site disposent tous d'une filière de traitement appropriée. Des zones de stockage des déchets sont prévues dans le cadre du projet.
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X		Substitution d'espaces agricoles par des activités industrielles

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus î	?
Oul Non X Si oui, décrivez lesquelles :	
Our Roll St. St. Control to St. Cont	
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?	
Oui Non X Si oui, décrivez lesquels :	
7. Auto-évaluation (tacultatif)	
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impa	ct ou
qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	
Le projet d'extension du site BARILLA devrait être dispensé d'étude d'impact pour les motifs suivants:	etiques OU
Le projet d'extension du sité BARILLA deviait en dispense d'ende d'impact pour les montes de proximité, pas de richesses faunis - le projet ne se situe pas dans une zone à forts enjeux environnementaux (absence de zones naturelles à proximité, pas de richesses faunis floristiques), aucun impact sur des espèces ou des habitats protégés n'est donc à attendre du projet.	saques ou
le emiet as eithers dans une zone du PLL autorisant l'urbanisation	
<ul> <li>toutes les émissions du site (effluents aqueux, atmosphériques, bruit) respecteront la réglementation en vigueur</li> <li>Ce projet présente une étendue restreinte sur un secteur à faibles contraintes environnementales. Il ne justifierait pas la réalisation d'une étu</li> </ul>	ıde
d'impact.	

1.1 Annexes obligatoires										
8.1 Annexes obligatoires										
Objet										
L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;										
n plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir X l'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;										
Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;										
Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a). 6° b) et d). 8°. 10°, x 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;										
Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;										
3.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire										
veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le parties auxquelles elles se rattachent	S									
Objet										
9 Engagement et signature										
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X										
Fait à Montierchaume le, 10/01/2014										
BARILLA FRANCE S. A. S Société au capital de 128 683 206 €uros RCS Paris B 433 225 356 Etablissement de Montierchaume Z. I de la Malterie										
Tél. 00 33 2 54 26 44 00 - Fax : 00 33 2 54 08 71 15 SIRET 433 225 356 00081										

#### **BARILLA France SAS**

Vue aérienne du site de La Malterie à MONTIERCHAUME (36130)



## BARILLA FRANCE

Rue du Grand Pré 36004 CHATEAUROUX

-NATURE DE L'OPERATION-

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE UNITE DE PRODUCTION ZI DE LA MALTERIE 36130 MONTIERCHAUME



ind A.dwg

Barilla\02 Etudes conception\01 Projet - Installations générales\03 PC\304918-PC1

M:\AFFAIRES\Boulangerie Viennoiserie Pâtisserie\304918

– Maitrise d'oeuvre —

**MANDATAIRE** 

SNC-LAVALIN S.A.S. AGENCE DE LYON

Le Quatuor—Bâtiment D 16, avenue Tony Garnier, C.S. 80501 69365 LYON CEDEX 07 - FRANCE Tél: 04.78.33.60.52 Fax: 04.78.33.56.98

ARCHITECTE

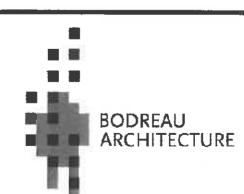
**BODREAU ARCHITECTURE** 

18 rue de la Petite Sensive 44300 NANTES Tél: 02,51,89,50,51 Fax: 02,51,89,50,84

Inscription au Conseil National de l'Ordre des Architectes sous le N S 03940

PC1

PLAN DE SITUATION ET DE CADASTRE

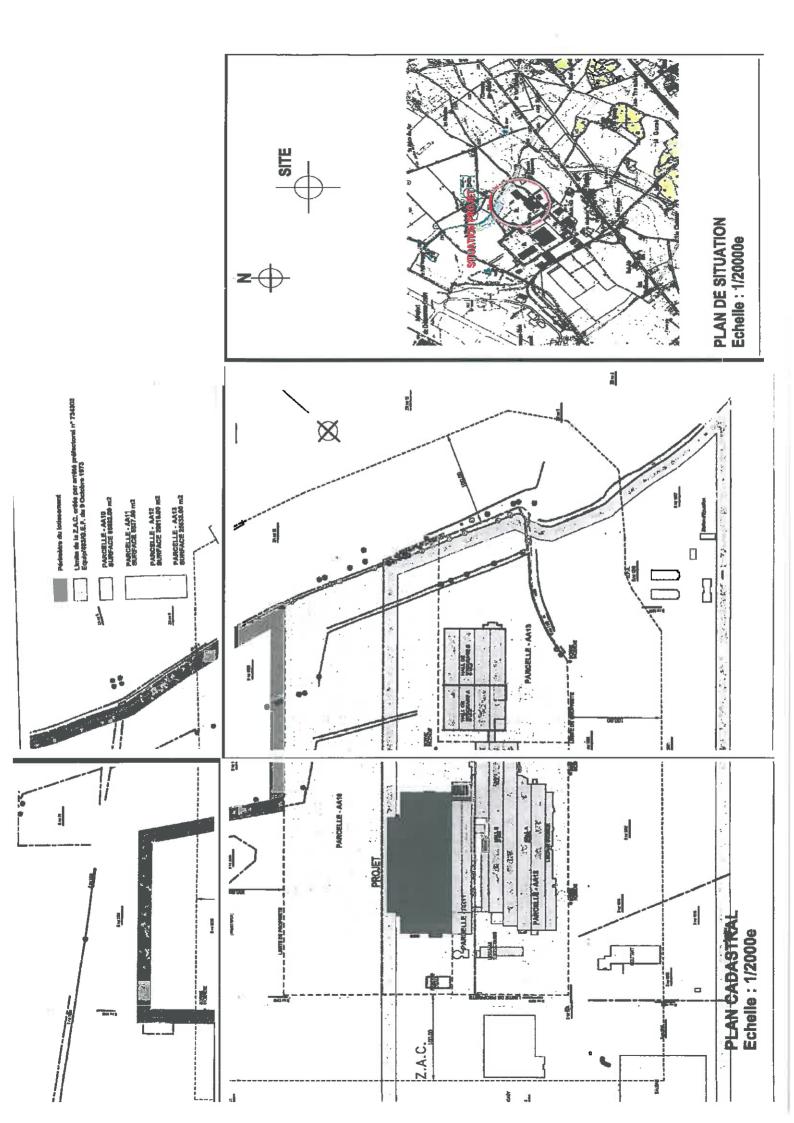


### PERMIS DE CONSTRUIRE

	ELEMENTS DE MISSION  11 21 22 31 32 41 42 51 61 62  ESQ. APS. APD. PRO ACT. DET EXE. AOR. DIA. EP.									N° AFFAIRE	FICHIER	PLAN	INDICE	ECHELLE (S)
11	21	22	31	32	41	42	51	61	62	201019	2400	100	Λ	1/20000
ESQ	APS	APD	PRO	ACT	DET	EXE	AOR	DIA	EP	304910	ZIPU	100	<b>A</b>	1/2000

CE DOCUMENT N'EST VALABLE QUE POUR LE LOT CONCERNE, IL EST NOTRE PROPRIETE ET NE PEUT ETRE REPRODUIT NI COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NUTRE ACCORD

G				
F				
·E				
D				
С				
В				
Α	13/12/13	CMA	GFI	PREMIERE DIFFUSION
INDICE	DATE	ETABL) PAR	VERIFIE PAR	NATURE DE LA MODIFICATION
			·	



# **BARILLA FRANCE**

Rue du Grand Pré 36004 CHATEAUROUX

----NATURE DE L'OPERATION--

### CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE UNITE DE PRODUCTION ZI DE LA MALTERIE 36130 MONTIERCHAUME

– MAITRISF D'OEUVRE –

**MANDATAIRE** 

SNC-LAVALIN S.A.S. AGENCE DE LYON

Le Quatuor—Bâtiment D 16, avenue Tony Garnier, C.S. 80501 69365 LYON CEDEX 07 - FRANCE Tél: 04.78.33.60.52 Fax: 04.78.33.56.98

ARCHITECTE

**BODREAU ARCHITECTURE** 

18 rue de la Petite Sensive **44300 NANTES** Tél: 02.51.89.50.51 Fax: 02.51.89.50.84

Inscription au Conseil National de l'Ordre des Architectes sous le N° S 03940

**BODREAU** 

**ARCHITECTURE** 

PC2

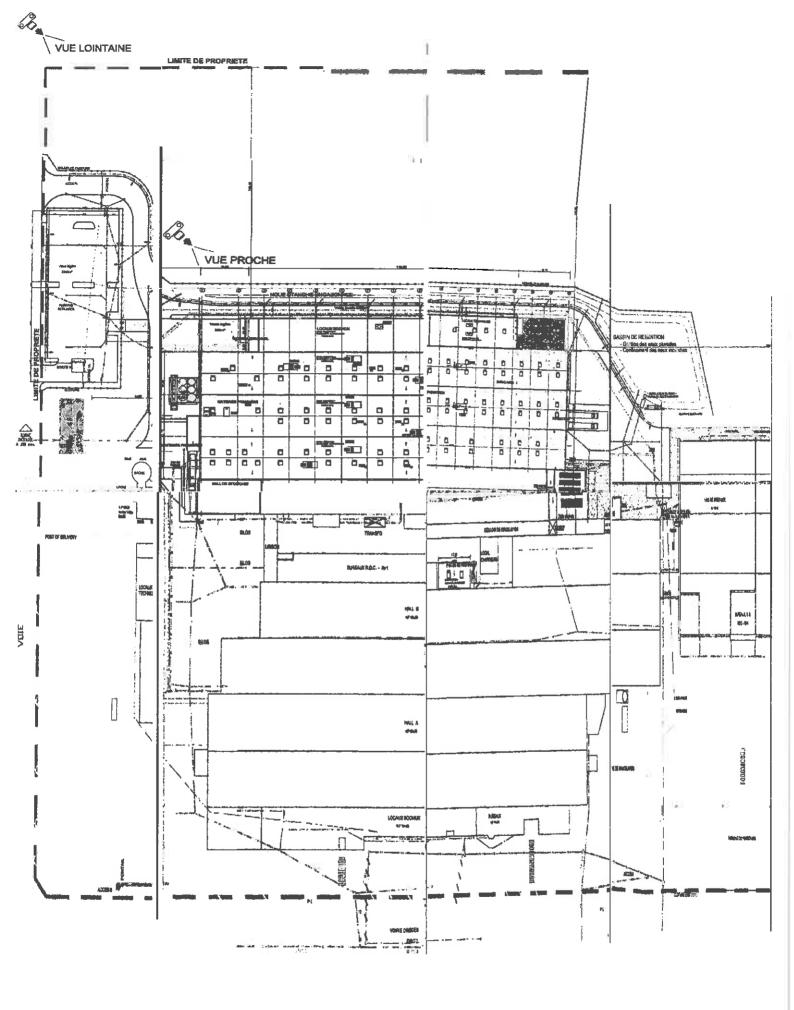
PLAN DE MASSE

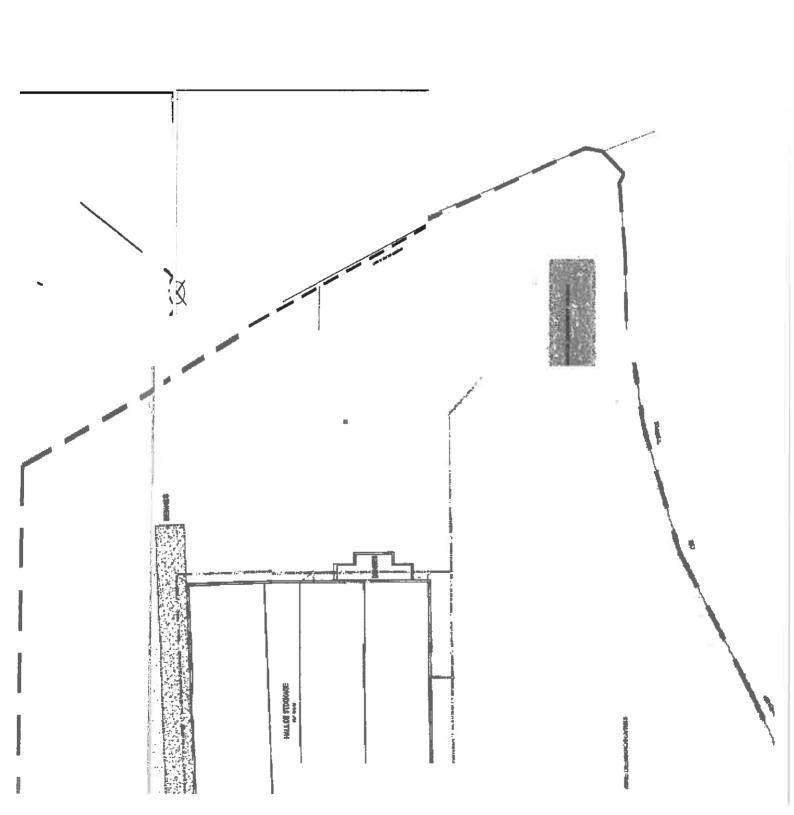
### PERMIS DE CONSTRUIRE

	ELEMENTS DE MISSION									N° AFFAIRE	FICHIER	PLAN	INDICE	ECHELLE (S)
11	21	22	31	32	41	42	51	61	62	304918	2100	101	٨	1/20000
ESQ	APS	APD	PRO	ACT	DET	EXE	AOR	DIA	EP	304910	2170	101	A	1/2000

CE DOCUMENT N'EST VALABLE QUE POUR LE LOT CONCERNE, IL EST NOTRE PROPRIETE ET NE PEUT ETRE REPRODUIT NI COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE ACCORD

G				
F				
E		·-		
D				
С				
В				
Α	13/12/13	СМА	GFI	PREMIERE DIFFUSION
NDICE	DATE	ETABLI PAR	VERIFIE PAR	NATURE DE LA MODIFICATION





– MAITRISE D'OUVRAGE —

# **BARILLA FRANCE**

Rue du Grand Pré 36004 CHATEAUROUX

—NATURE DE L'OPERATION—

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE UNITE DE PRODUCTION 71 DF I A MALTERIE 36130 MONTIERCHAUME



— maitrise d'oeuvre –

MANDATAIRE

SNC-LAVALIN S.A.S. AGENCE DE LYON

Le Quatuor—Bâtiment D 16, avenue Tony Garnier, C.S. 80501 69365 LYON CEDEX 07 - FRANCE Tél: 04.78.33.60.52 Fox: 04.78.33.56.98

**ARCHITECTE** 

**BODREAU ARCHITECTURE** 

18 rue de la Petite Sensive 44300 NANTES Tél: 02.51.89.50.51 Fox: 02.51.89.50.84

Inscription au Conseil National de l'Ordre des Architectes sous le N° 5 03940

PC7

PHOTOS DE L'ENVIRONNEMENT **PROCHE** 



BODREAU **ARCHITECTURE** 

### PERMIS DE CONSTRUIRE

ELEMENTS DE MISSION										N° AFFAIRE	FICHIER	PLAN	INDICE	ECHELLE (S)
11	21	22	31	32	41	42	51	61	62	304918			Δ	
ESQ	APS	APD	PRO	ACT	DET	EXE	AOR	DIA	EP			^	^	

CE DOCUMENT N'EST VALABLE QUE POUR LE LOT CONCERNE, IL EST NOTRE PROPRIETE ET NE PEUT ETRE REPRODUIT NI COMMUNIQUE À DES TIERS SANS NOTRE ACCORD

G F Tracé le: mardi 17 décembre 2013 E D С В 13/12/13 PREMIERE DIFFUSION CMA GFI Α ETABLI VERIFIE NATURE DE LA MODIFICATION INDICE DATE PAR PAR











- MAITRISE D'OUVRAGE ----

## **BARILLA FRANCE**

Rue du Grand Pré 36004 CHATEAUROUX

-- NATURE DE L'OPERATION-

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE UNITE DE PRODUCTION ZI DE LA MALTERIE 36130 MONTIERCHAUME



— MAITRISE D'OEUVRE -

**MANDATAIRE** 

SNC-LAVALIN S.A.S. AGENCE DE LYON

Le Quatuor—Bâtiment D 16, avenue Tony Garnier, C.S. 80501 69365 LYON CEDEX 07 - FRANCE Tél: 04.78.33.60.52 Fax: 04.78.33.56.98

**ARCHITECTE** 

**BODREAU ARCHITECTURE** 

18 rue de la Petite Sensive **44300 NANTES** Tél: 02.51.89.50.51 Fox: 02.51.89.50.84

Inscription au Conseil National de l'Ordre des Architectes sous le N° 5 03940

PC8

PHOTO DU PAYSAGE LOINTAIN



**BODREAU ARCHITECTURE** 

PERMIS DE CONSTRUIRE

ELEMENTS DE MISSION										N° AFFAIRE	FICHIER	PLAN	INDICE	ECHELLE (S)
11	21	22	31	32	41	42	51	61	62	304918			٨	
ESQ	APS	APD	PRO	ACT	DET	EXE	AOR	DIA	EP			A		
AS DECIMENT AND MALEST AND BOARD AS DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF AN ADDRESS OF THE PROPERTY														

CE DOCUMENT N'EST VALABLE QUE POUR LE LOT CONCERNE, IL EST NOTRE PROPRIETE ET NE PEUT ETRE REPRODUIT NI COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE ACCORD

G F Tracé le: mardi 17 décembre 2013 Ε D С В 13/12/13 Α СМА GFI PREMIERE DIFFUSION VERIFIE ETA**BL**I DATE INDICE NATURE DE LA MODIFICATION PAR PAR









